



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

LUNDI 30 AOÛT 2021

Étaient présents : M. Christophe TARY - Mme Josiane PRUNIAUX - M. Jean-Marc JAVAUX - Mme Nora ATAMNA - M. Maxime VAUTHIER - Mme Claudine DELAITRE - M. Benoît SAUVAGE - Mme Alison CALPENA JUAREZ - Mme Christelle ROY - M. Jean-Gabriel DELOUF - Mme Cécile DRUAUX - M. Laurent CARDOT - M. Robin LHENRY

Absents excusés : M. Johann BOUGARDIER (pouvoir à M. Jean-Marc JAVAUX) - M. Serge SCHMIT (pouvoir à M. Robin LHENRY)

Secrétaire de séance : Mme ATAMNA Nora
Le Maire ouvre la séance à 19 h 00

Communications

Le Maire informe qu'une soirée contes en familles a eu lieu le 20 août dernier dans le parc du château. Cette animation sera à réitérer au vu de son succès (environ 70 personnes présentes).

Puis il fait part des animations prévues à l'occasion des 40 ans de la Réserve Naturelle Nationale du Sabot avec notamment une visite découverte du site programmée le 18/09 à 14h ainsi qu'une exposition de photos à la Mairie.

Ensuite il convie l'ensemble du Conseil Municipal mais principalement la commission « Animations » à assister à la remise des Cartes Avantages Jeunes aux jeunes du village le 11/09. Ce sera également un temps d'échanges où chaque jeune pourra faire part de ses idées, ses désirs pour le bien être des jeunes au sein du village.

La parole est donnée à Nora Atamna (Conseillère Municipale Déléguée), qui fait état des prévisions d'effectifs pour la rentrée avec un total de 92 enfants dont 41 élèves à la maternelle et 51 à l'élémentaire.

Elle informe également de l'installation de nouveaux jeux extérieurs dans la cour de l'école maternelle, prévue lors des vacances de la Toussaint.

Le Maire fait part de la reprise de la compétence des transports scolaires par la Communauté d'Agglomération de Vesoul. Des modifications sont à venir pour certaines lignes et notamment pour la desserte des deux arrêts (Sabot et village).

Les aménagements piétons et cycles ont été finalisés par les services de la DIR Est près de l'échangeur des RN 19 et 57.

Le Maire communique sur le problème de transit des poids-lourds avec un projet d'arrêté d'interdiction pris conjointement avec les 5 communes concernées.

Claudine Delaitre (2^{ème} Adjointe) informe du remplacement de la terrasse de la micro-crèche par un sol souple. Ces travaux ont été réalisés mi-août.

Enfin, Jean-Marc Javaux (1^{er} Adjoint) fait part de la vente d'un lot de bois par adjudication pour un montant de 21 800 €.

Approbation du procès-verbal de séance du 9 juin 2021

FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Cabinet d'orthophonistes - Bail à usage professionnel

Le Maire est autorisé à signer un bail à usage professionnel avec les deux futurs orthophonistes afin de définir les modalités de mise à disposition des locaux. Le montant du loyer mensuel a été fixé à 650 € assorti d'une provision pour charges de 125 € (comprenant l'électricité, le chauffage et l'eau). La mise à disposition prendra effet le 1^{er} octobre prochain pour une durée de trois années, renouvelable tous les trois ans.

Vote : 15 Pour

TRAVAUX

2. DIR Est - Convention entretien espaces verts échangeur RN 19 et RN 57

Une convention sera signée avec la Direction Interdépartementale des Routes Est (DIRE) afin de définir les conditions administratives, techniques et financières relatives à l'entretien des espaces verts et des plantations situés dans l'échangeur de la RN 19 et de la RN 57.

Vote : 15 Pour

3. Affouage 2021-2022

L'affouage s'effectuera dans les parcelles 3, 4 et 35. Le prix du lot d'affouage est maintenu à 65 €.

Vote : 15 Pour

4. Vente de résineux

Le Conseil Municipal autorise la vente de résineux à la S.A.S. PESEUX Hervé sise à Autechaux (Doubs) au prix de 26 € la tonne pour un total de 83.160 tonnes, soit un montant total de 2 162,16 €.

Vote : 15 Pour

ENSEIGNEMENT - ÉDUCATION - JEUNESSE

5. FOL 70 - Renouvellement convention de partenariat

La convention de partenariat avec la Ligue FOL 70 pour la gestion et l'animation du Centre d'accueil éducatif de Frotey-lès-Vesoul est renouvelée à compter du 1er septembre 2021 jusqu'au 31 décembre 2022 (pour redémarrer en 2023 en année civile) avec la Ligue FOL 70. Cette dernière inclura la gestion de l'activité extra-scolaire, cette activité supplémentaire sera proposée aux prochaines vacances de la Toussaint.

Vote : 15 Pour

6. FOL 70 - Mise à disposition d'un agent territorial d'animation

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer avec la Ligue FOL 70, une convention de mise à disposition pour un adjoint territorial d'animation de la Commune de Frotey-lès-Vesoul auprès de la Ligue FOL 70.

Vote : 15 Pour

7. Accueil de Loisirs Éducatifs - Tarifs rentrée septembre 2021

Une nouvelle grille de tarifs a été définie pour la rentrée 2021-2022. Elle repose sur une simplification des modes de facturation (matin, midi, soir) et une cohérence des tarifs entre les différentes tranches de Quotients Familiaux. Elle prévoit également la facturation d'un montant forfaitaire lorsqu'un parent vient rechercher son enfant au-delà des heures d'ouverture de l'Accueil de Loisirs Éducatifs. Des tarifs ont également été fixés pour les vacances scolaires (1er test aux vacances de la Toussaint), avec des tarifs spécifiques pour les extérieurs.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

	MATIN 7h30-8h30	SOIR 16h30-18h30	Dépassement d'ouverture
T1 QF < 700	1.10 €	2.30 €	Facturation forfaitaire de 3.00 €/journée
T2 701 < QF < 1 000	1.20 €	2.40 €	
T3 1 001 < QF < 2 000	1.30 €	2.50 €	
T4 QF > 2 000	1.40 €	2.60 €	

RESTAURATION SCOLAIRE

	MIDI SANS REPAS 11h30-12h30	MIDI AVEC REPAS 11h30-13h30
T1 QF < 700	1.10 €	5.60 €
T2 701 < QF < 1 000	1.20 €	5.90 €
T3 1 001 < QF < 2 000	1.30 €	6.20 €
T4 QF > 2 000	1.40 €	6.50 €

ACCUEIL DU MERCREDI

	DEMI-JOURNÉE SANS REPAS	DEMI-JOURNÉE AVEC REPAS	JOURNÉE SANS REPAS	JOURNÉE AVEC REPAS	Dépassement d'ouverture
T1 QF < 700	5.05 €	9.60 €	9.10 €	12.40 €	Facturation forfaitaire de 3.00 €/journée
T2 701 < QF < 1 000	5.40 €	10.10 €	9.50 €	12.70 €	
T3 1 001 < QF < 2 000	5.75 €	10.60 €	9.90 €	13.00 €	
T4 QF > 2 000	6.10 €	11.10 €	10.30 €	13.30 €	

ACCUEIL VACANCES SCOLAIRES

		DEMI-JOURNÉE SANS REPAS	DEMI-JOURNÉE AVEC REPAS	JOURNÉE SANS REPAS	JOURNÉE AVEC REPAS	Dépassement d'ouverture
T1 QF < 700	Frotey	5.05 €	9.60 €	9.10 €	12.40 €	Facturation forfaitaire de 3.00 €/journée
	Extérieurs	7.05 €	11.60 €	11.10 €	14.40 €	
T2 701 < QF < 1 000	Frotey	5.40 €	10.10 €	9.50 €	12.70 €	
	Extérieurs	7.40 €	12.10 €	11.50 €	14.70 €	
T3 1 001 < QF < 2 000	Frotey	5.75 €	10.60 €	9.90 €	13.00 €	
	Extérieurs	7.75 €	12.60 €	11.90 €	15.00 €	
T4 QF > 2 000	Frotey	6.10 €	11.10 €	10.30 €	13.30 €	
	Extérieurs	8.10 €	13.10 €	12.30 €	15.30 €	

Vote : 13 Pour - 2 Abstentions (R. Lhenry - S. Schmit)

PERSONNEL

8. Agent contractuel - Renouvellement de contrat

Le Contrat à Durée Déterminée de l'ATSEM est renouvelé pour une année soit du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, pour une durée hebdomadaire de 23h45 annualisée (incluant l'entretien des locaux pendant les vacances scolaires).

Vote : 15 Pour

La séance est levée à 21 h 20.

Fait à Frotey-lès-Vesoul, le 1^{er} septembre 2021

Le Maire,

Christophe TARY

